# Contre quelles maladies nos félins peuvent-ils être vaccinés ?

La vaccination est une des armes les plus efficaces dans la lutte contre certaines maladies infectieuses. En matière de prévention féline, la vaccination doit s'adapter au mode de vie du chat et au contexte local (prévalence\* de la maladie dans le secteur où il vit).

On classe les valences vaccinales\* en deux catégories :

• les valences « essentielles » valences « core » en anglais). vétérinaire les administre à tous les chats, quel que soient leur milieu et leurs conditions de vie. Les maladies correspondantes sont très répandues. Elles peuvent s'exprimer, même si le chat vit seul sans accès à l'extérieur. Il valences rhinotrachéite, s'agit des calicivirose panleucopénie et typhus),

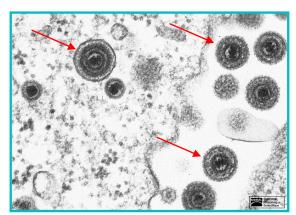


Photo 1 : L'herpèsvirus félin est responsable de l'herpesvirose (© Merial).

• les valences « non essentielles » (ou « non core » en anglais). Le vétérinaire les administre « à la carte », après évaluation du contexte (i.e. le risque qu'a l'animal d'être infecté par l'agent pathogène) ou en fonction de la règlementation. Il s'agit des valences FeLV (« leucose»), chlamydophilose et rage.

Les valences vaccinales « essentielles »

### L'herpèsvirose et la calicivirose féline

L'herpèsvirus et le calicivirus félins sont deux agents pathogènes\* fréquemment impliqués dans le syndrome coryza\*. Il s'agit d'une maladie complexe, dans laquelle peuvent intervenir plusieurs agents, virus (herpèsvirus, calicivirus, réovirus,...) ou bactéries (*Chlamydophila felis*, *Pasteurella multocida*, *Bordetella bronchiseptica*...).

Le coryza se manifeste principalement par une atteinte oculaire, nasale et buccale. Les signes cliniques sont plus ou moins graves en fonction du (ou des) agent(s) pathogène(s) impliqué(s).

<sup>\*</sup> voir lexique





Si l'animal est pris en charge dès l'apparition des premiers signes cliniques, il guérit rapidement. En revanche, dans certaines conditions, en particulier en collectivité et chez les chatons, la maladie peut avoir de lourdes conséquences. La perte de l'odorat et les douleurs buccales entraînent une anorexie responsable d'une perte de poids et d'une déshydratation.

La transmission est directe (par contact « nez à nez », par aérosol, lorsque les éternuent) ou indirecte (gamelles, jouets, balais, chaussures...) en fonction des capacités de survie de l'agent en cause dans le milieu extérieur. Par ailleurs, tous les agents pathogènes ne sont pas sensibles à tous les desinfectants! Le calicivirus est, par exemple, assez résistant dans le milieu extérieur et n'est détruit que par certains désinfectants. L'herpèsvirus, lui, résiste mal à l'extérieur et est sensible aux désinfectants usuels.

La vaccination « coryza » cible deux agents pathogènes majeurs répandus dans la population féline : l'herpèsvirus et le calicivirus félins. Elle permet de prévenir ou limiter les signes cliniques, et dans certains cas, limite l'excrétion\* virale. Ceci permet de limiter la circulation de l'agent au sein d'une collectivité contaminée. Ces valences vaccinales ne protègent ni contre l'infection\* ni contre le portage\*. Un chat vacciné et protégé pourra donc être porteur\* d'herpèsvirus ou de calicivirus suite à une contamination ultérieure à la vaccination.

## La panleucopénie féline (ou typhus, ou parvovirose féline)

Elle est due à un parvovirus félin, proche de celui du chien. Ce virus provoque des vomissements, une diarrhée parfois hémorragique et une déshydratation intense.



Photo 2 : Chaton présentant les premiers signes de typhus. Noter la prostration dans un coin de la pièce (© Merial).

La mortalité est élevée, surtout chez le chaton. Le virus est très résistant dans l'environnement et n'est pas forcément détruit par tous les désinfectants. Il peut donc se transmettre de manière indirecte (gamelles, jouets, balais, chaussures...). Le typhus est une maladie extrêmement contagieuse.

La vaccination permet de prévenir les signes cliniques et la mortalité, et participe à la diminution de la fréquence de l'affection dans la population féline. L'affection est actuellement toujours présente en France, notamment en refuge. Des cas sont recensés en élevage.

La prise vaccinale peut être inhibée chez le chaton par l'immunité maternelle transmise par le colostrum. Des protocoles particuliers peuvent être mis en place par le vétérinaire en cas d'épidémie ou de risque majeur.

Les valences vaccinales « non essentielles »

### Le FeLV (communément appelé « la leucose féline»)

Le FeLV (pour Feline Leukaemia Virus)

<sup>\*</sup> voir lexique





est un rétrovirus tout comme le FIV (virus de l'immunodéficience féline, appelé aussi sida du chat). La leucose est considérée comme l'une des affections félines les plus meurtrières au plan mondial. Elle est responsable de signes cliniques variés, comme des tumeurs, de l'anémie\*, et une immunodépression\* à l'origine d'infections secondaires.

La transmission du FeLV est directe, surtout par l'intermédiaire de la salive (toilettage mutuel, léchage, morsure). La vaccination a pour objectif de prévenir la virémie persistante (voir fiche technique dédiée au FeLV) et les maladies associées.

Les candidats à la vaccination sont en général les chats qui ont un accès à l'extérieur et qui sont en contact avec des congénères.

#### La chlamydophilose

Cette maladie est due à une bactérie\*, Chlamydophila felis. Elle provoque surtout des conjonctivites\*. La transmission se fait principalement par contact étroit, « nez à nez », avec un chat excrétant une quantité importante de bactérie dans ses larmes ou ses sécrétions nasales.



Photo 3 : Conjonctivite unilatérale due à Chlamydophila felis (© Merial).

La vaccination a pour objectif de prévenir ou limiter les signes cliniques, et dans certains cas, permet de limiter l'excrétion bactérienne en cas d'infection ultérieure à la vaccination. Elle est donc utile pour limiter la circulation de l'agent pathogène au sein d'une collectivité contaminée.

La pertinence de l'utilisation de cette valence lors de la vaccination est évaluée selon le mode de vie du chat. Elle est généralement destinée aux collectivités félines.

#### La rage

Cette maladie est due à un virus de la famille des Rhabdoviridae qui provoque principalement des symptômes nerveux (excitabilité, modification de comportement, agressivité...). Deux formes peuvent être observées en fonction de l'espèce atteinte : la forme furieuse et la forme paralytique. Chez le chat, c'est souvent la forme furieuse et agressive qui est observée.

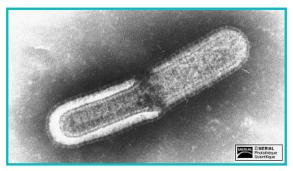


Photo 4 : Forme classique en obus du virus de la rage (@ Merial).

La transmission est directe et se fait par morsure, ou léchage d'une plaie par un animal excréteur du virus. Les symptômes apparaissent d'autant plus rapidement que la morsure est proche du cerveau. La maladie est inexorablement mortelle et incurable une fois les symptômes apparus.

<sup>\*</sup> voir lexique





La France est actuellement qualifiée « indemne de rage » (ce statut peut évoluer). Cependant, des animaux en phase d'incubation\*, qui sont donc asymptomatiques, peuvent être importés illégalement notamment du Maroc comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces dernières années. Ils expriment alors les signes cliniques de rage sur le territoire métropolitain.

La maladie touche de nombreuses espèces animales dont l'Homme. C'est pourquoi toutes les mesures qui la concernent, notamment la vaccination, sont très réglementées. Cette dernière permet de prévenir les signes cliniques et la mortalité. Dans certains cas, la vaccination antirabique est obligatoire (voire fiche technique dédiée à la maladie).



- Les valences vaccinales dites « essentielles » sont :
  - Herpèsvirose et calicivirose : toutes deux faisant partie du syndrome coryza, qui se caractérise par une atteinte invalidante du nez, des yeux et de la bouche,
  - Panleucopénie : maladie mortelle se manifestant par des troubles digestifs.

Ces valences sont destinées à tous les chats, indépendamment de leur milieu et de leurs conditions de vie.

- Les valences vaccinales dites « non essentielles » sont :
  - FeLV: affection potentiellement mortelle aux multiples facettes,
  - Chlamydophilose : responsable de conjonctivite,
  - Rage : zoonose\* mortelle, pour laquelle la vaccination est très règlementée.

Ces valences sont administrées après évaluation du contexte (en fonction du risque qu'a l'animal d'être infecté par l'agent pathogène) ou en fonction de la règlementation en vigueur.

- La vaccination vise à protéger les chats contre des maladies mortelles (panleucopénie, rage, leucose, certaines formes de calicivirose) ou difficiles à gérer, en particulier en collectivité (herpèsvirose, calicivirose, chlamydophilose).
- Elle protège l'individu mais aussi la population.
- La vaccination permet dans certains cas de limiter l'excrétion de l'agent pathogène par l'animal, si ce dernier venait à être infecté.



- **Agent pathogène (microbe, micro-organisme):** agent microscopique pouvant provoquer une maladie chez l'organisme qu'il infecte (virus, bactérie, champignon, protozoaire...).
- Anémie : baisse de la quantité de globules rouges dans le sang.

<sup>\*</sup> voir lexique





- **Bactérie :** être vivant microscopique, composé d'une seule cellule. Elle peut être pathogène, inoffensive ou bénéfique pour l'organisme.
- **Conjonctivite :** inflammation de la conjonctive, membrane qui tapisse l'intérieur des paupières et une partie de l'œil. Cette membrane produit un liquide qui lubrifie la surface de l'œil.
- Coryza (syndrome coryza): maladie de l'appareil respiratoire supérieur potentiellement due à plusieurs virus (notamment l'herpèsvirus et le calicivirus) et à de multiples bactéries (Chlamydophila felis, Bordetella bronchiseptica, Pasteurella multocida...).
- **Endémique (maladie) :** retrouvée de manière permanente ou régulière sur une zone déterminée.
- Excrétion (d'un agent pathogène): rejet à l'extérieur de l'organisme. Ce phénomène est à l'origine de la transmission d'agents infectieux d'un animal à l'autre ou de l'animal à l'Homme, lorsqu'il s'agit d'une zoonose.
- Immunodépression (ou immunodéficience) : affaiblissement des défenses immunitaires.
- **Infection :** pénétration et multiplication d'un agent pathogène dans l'organisme.
- **Incubation :** intervalle de temps entre l'entrée de l'agent pathogène dans l'organisme et l'apparition des signes cliniques.
- **Portage :** présence d'un agent pathogène chez un animal, sans que celui-ci ne présente de symptôme. Ce phénomène est fréquent.
- **Porteur :** voir « portage ».
- **Prévalence :** nombre ou pourcentage d'animaux atteints par une maladie.
- **Vaccin :** médicament destiné à apprendre à l'organisme de l'animal à se défendre contre un agent pathogène qu'il est susceptible de rencontrer ultérieurement.
- Valence vaccinale: part du vaccin qui protège contre un agent déterminé. Un vaccin peut être monovalent (protéger contre une seule maladie) ou multivalent (protéger contre plusieurs maladies).
- **Zoonose :** affection transmissible de l'animal à l'homme et inversement. Exemple : la rage.

Fiche technique réalisée à l'occasion de la rencontre Eleveurs félins / Merial 2011, mise à jour pour la rencontre 2013

Retrouvez toutes les nouvelles fiches techniques et les mises à jour des éditions précédentes sur le site <a href="http://eleveursfelins.merial.com">http://eleveursfelins.merial.com</a>, onglet « bibliothèque ».

<sup>\*</sup> voir lexique



